

Conseil municipal du 4 Avril 2017

Convocation le 27 Mars 2017

Présents : MM Claude BOURNE, Thierry DUMOULIN, Jocelyn FIAT, Jérôme LABRETTE, Nicolas LAMBERT, Marc LYKO, André MEGE, Mmes Bernadette MONNET, Christine PAPON, Julie PEYRARD, Evelyne ROIBET, Agnès RONCAGLIONE, Christelle SENOCQ.

Absents : M Christian LETOVANEC, Mme Corinne LAGUT,

Approbation du compte rendu du conseil municipal du mardi 7 Mars 2017

Mise en place du « tour de garde » pour les élections présidentielles

Urbanisme:

PC accepté pour une maison individuelle Lot La Noyeraie

PC accepté pour une extension de maison avec piscine Les Fayolles

2 DP acceptées : une pour ouverture sur façade Chemin de la Galaure, une pour piscine Lot Les Prairies

PC déposé Chemin de la Galaure pour un garage

Plusieurs logements ont été proposés pour le locataire de la construction illicite à détruire.

PLU :

Compte rendu de la réunion du 22 Mars

Envoi au CAUE de la synthèse des remarques et objectifs cités lors des précédentes réunions.

Réunion administrative le 18 Avril à Valence.

Départ de Julie PEYRARD 21h30

Bâtiments communaux :

Début des travaux de maçonnerie aux abords de la mairie dans la cadre de la mise aux normes accessibilité.

Salle polyvalente : Un pré diagnostic nous a été rendu par le SDED ; pour faire d'important gain d'énergie sur cette construction de 1988, les dépenses à faire sont considérables. Il est décidé de réaliser dès 2017, le remplacement des aérothermes, de l'éclairage et modifier les systèmes de ventilation.

Ecole : Dégradation précoce des peintures sur menuiseries extérieures, malgré sa mise en demeure par courrier en RAR, l'entreprise Thomasset n'est pas intervenue. Un devis a été demandé à une autre société de peinture. La retenue de garantie du lot N° 6 sera gardée par la commune.

Indemnités Maire et adjoints :

Considérant les modifications de l'indice brut et qu'il y a donc lieu de déterminer le taux des indemnités allouées au maire et aux adjoints

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Par 12 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions, - Décide de fixer le montant des indemnités pour l'exercice effectif des fonctions de maire et d'adjoint, dans la limite de l'enveloppe budgétaire constituée par le montant des indemnités maximales susceptibles d'être allouées aux titulaires de mandats locaux, aux taux suivants :

Taux en pourcentage de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique, conformément au barème fixé par les articles L. 2123-24 et L. 2123-24-1 du code général des collectivités territoriales reste identique : • Maire : 31 % ; Adjoints : 8.25 %.

- Dit que ces indemnités seront automatiquement revalorisées en fonction de l'évolution de la valeur du point d'indice

Vote des taux des taxes :

Monsieur le Maire rappelle le taux des taxes en vigueur sur la commune:

- Taux de la taxe d'habitation 12.03 %
- Taux de la taxe foncière bâti 12.50 %
- Taux de la taxe foncière non bâti 53.57 %

Il propose de modifier le taux d'imposition de la taxe d'habitation, qui n'a pas été modifiée depuis 4 ans, et celui de la taxe foncière

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité : Par 10 voix pour, 0 voix contre, 2 abstentions, **Décide** ainsi les taux communaux des trois taxes de contributions directes 2016

Taux : - taxe d'habitation 12.23 % ; - taxe foncière bâti 12.80 % ; - taxe foncière non bâti 53.57 %

Budgets primitifs 2017

Budget Communal :

La section de fonctionnement s'équilibre à 963 184.68 € ; la section d'investissement s'équilibre à 478 581.57 € avec pour principaux programmes : voirie, accessibilité, sécurité, aérothermes et éclairage salle polyvalente, PLU,

....

Budget Chaufferie :

La section de fonctionnement s'équilibre à 29 719.81 € ; la section d'investissement s'équilibre à 13 297.80 €.

Divers :

- Notification par l'ITEP des divers travaux déjà effectués suite au rapport de la commission de sécurité
- La demande de subvention pour l'achat de matériel alternatif dans le cadre de « zéro pesticides » a été refusée malgré le recours demandé par la commune à l'agence de l'eau.

Evénements du mois : (Mars)

- 06 Réunion CLAS présentation de l'organisme qui remplace le CLIC ; semaine Bleue...
- 07 Copil PLH : constat de l'existant : augmentation du nombre de logements vacants...planning du PLH
- 14 Comité Syndical Chalon Savasse cette association est dissoute reprise par l'agglomération mais un groupe de travail est mis en place
- 19 Commémoration de la fin de la guerre d'Algérie avec la FNACA
- 22 Remise de la première fleur à Geysans par la Région Auvergne Rhône Alpes
- 22 SIEH : CA 2016 ; BP 2017 Projets
- 24 Comité Syndical SDED : CA 2016 ; BP 2017 Projets
- 27 Rencontre des « petites communes » de l'Agglo pour aborder les problèmes du Foncier Bâti économique et du FPIC. Un courrier est envoyé à tous les maires de Valence Romans Agglo
- 28 Réunion Cantonale : subventions allouées : pour Geysans : accessibilité, amélioration énergétique de la salle polyvalente.
- G8 vie associative des communes alentour : une charte prêt de matériel et un lien avec les sites internet va être mis en place

Fin du conseil : 23h40

Prochain conseil municipal le mardi 02 mai à 20h30